

Conseil municipal du 27 février 2009

Vœu de la majorité pour un soutien au mouvement français pour le planning familial

Mesdames, Messieurs,

Le Mouvement français pour le planning familial est une association qui, depuis 1956, milite auprès des couples, auprès des femmes et des hommes, pour une « maternité heureuse », pour l'information sur la sexualité et la vie de couple. C'est un lieu d'écoute et de dialogue sur la sexualité et les relations amoureuses, afin que chacun, femmes et hommes, jeunes ou adultes, les vive dans le partage, le respect et le plaisir. Mais le Planning familial est aussi une association qui soutient les femmes victimes de violences, une association qui participe à la prévention des maladies sexuellement transmissibles et à la prévention des grossesses précoces. Et ainsi, depuis les années 1960, il a contribué à faire diminuer de 85% à 15% les grossesses non désirées.

Et toutes ces missions, les mille bénévoles et 420 salariés du Planning familial les accomplissent sans jugement, dans un esprit d'écoute et de tolérance, auprès de 450 000 personnes chaque année. Ce qui apporte la preuve de l'importance du rôle que joue le Planning, auprès de toutes et de tous, mais surtout auprès de femmes en difficulté, de femme fragiles.

Aujourd'hui, les 70 associations du Planning familial continuent d'être un lieu indispensable pour s'informer, discuter et être conseillé sur des sujets qu'il n'est pas toujours facile d'aborder. Et, alors même qu'il est nécessaire de rembourser l'ensemble des moyens de contraception, de développer les lieux d'écoute et d'information, de développer la formation des professionnels du secteur sanitaire et social, Brice Hortefeux, ministre du Travail et de la Famille a annoncé que le projet de loi de finances 2010 diminuerai les subventions de l'Etat de 42%. Une telle détérioration des ressources du Planning menaçait directement de fermeture un tiers de ses antennes départementales.

Le ministre de la Famille a dans un second temps reconsidéré cette baisse puisque les crédits consacrés au conseil conjugal et familial seraient en 2009 de 2,2 millions d'euros, pour 2,5 l'année dernière.

Notre municipalité subventionne le Planning Familial de la Haute-Garonne à hauteur de 4000 Euros et le loge dans des locaux Municipaux.

A contrario de la démarche gouvernementale, nous avons fait le choix d'accroître notre soutien aux bénévoles et salariés du Planning Familial, en répondant à leur demande de bénéficier de locaux mieux adaptés à leur activité. Ainsi le Planning Familial va prochainement s'installer plus commodément au 23 Rue Moiroud.

Article unique : Le Conseil municipal de Toulouse demande au gouvernement de modifier le projet de loi de finance pour 2009 « solidarité, insertion et égalité des chances » et d'assurer au Planning familial la pérennité et la qualité de l'exercice de sa mission d'éducation populaire.